

DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapport annuel 2024

EDITO



Le changement climatique n'est plus une menace lointaine, il est une réalité quotidienne. Tempêtes, sécheresses, érosion de la biodiversité, l'Eure n'échappe pas à ces bouleversements. Face à cette situation, notre devoir est clair : intensifier la transition écologique, malgré les contraintes budgétaires à venir en 2025. Nous le ferons en concentrant nos efforts sur les actions à fort impact environnemental et social, avec un usage optimisé des financements publics et en mobilisant tous les acteurs du territoire.

2024 est une année charnière, où l'action prend le pas sur l'intention. Portée par notre feuille de route «Eure Transition Verte», construite avec le soutien du CEREMA et des acteurs du territoire, cette stratégie repose sur quatre piliers : réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources naturelles, promouvoir l'alimentation locale et durable et mobiliser chaque Eurois. Ces priorités nous engagent tous, élus, entreprises, agriculteurs et citoyens.

L'événement «Fertiles» est l'un des symboles de cette dynamique collective. Ce premier rendez-vous a rassemblé les forces vives du territoire autour des enjeux de transition écologique et agricole. Ce n'est pas un simple événement, c'est le point de départ d'une mobilisation annuelle visant à décroisonner les savoirs et à stimuler l'innovation au service de la résilience de notre territoire.

Les résultats sont déjà là. Des actions concrètes illustrent notre engagement : rénovation énergétique des bâtiments départementaux, aménagement de voies vertes et soutien aux agriculteurs dans la transition climatique. Ces projets témoignent de notre capacité à agir, à transformer et à accélérer le mouvement.

Ce combat ne se gagnera pas en solitaire. Chaque Eurois, chaque acteur du territoire a un rôle à jouer. De l'élu à l'élève, du producteur au consommateur, chacun peut devenir un moteur du changement. Ensemble, tenons le cap.

Alexandre Rassaërt
Président du Conseil départemental de l'Eure

Myriam Duteil
Vice-Présidente en charge de la protection de la nature et des paysages, de l'économie circulaire, du cycle de l'eau et de la biodiversité

AVANT-PROPOS

LA RÉGLEMENTATION REND OBLIGATOIRE L'ÉLABORATION D'UN RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FIXE LES MODALITÉS DE SON CONTENU.

- La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, a introduit pour les Conseils départementaux l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable.
- Ce rapport est présenté lors du débat sur les orientations budgétaires car il constitue un outil d'aide à la décision pour définir et planifier les actions qui visent à répondre aux finalités suivantes :
 1. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
 2. Épanouissement de tous les êtres humains ;
 3. Lutte contre le changement climatique ;
 4. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles ;
 5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

En septembre 2015, 193 pays aux Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030). Ils constituent un plan d'actions pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.



Au travers de l'élaboration de sa feuille de route pour l'agenda 2030, la France a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre ces objectifs de développement durable tant sur le plan national qu'international. Il s'agit d'assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable et de renforcer la synergie dans la mise en œuvre entre l'agenda 2030 et l'accord de Paris.

Le Département est engagé de longue date dans une démarche de transition écologique. En complément des actions déjà engagées depuis 2015, il a souhaité structurer sa démarche en élaborant un plan stratégique et opérationnel.

Ainsi, en octobre 2022, le Département ré-affirmait sa volonté de renforcer sa politique de transition écologique au regard des enjeux environnementaux et de changement climatique en adoptant en session plénière ses 4 ambitions en lien avec les orientations stratégiques régionales et nationales :



L'Eure, Département bas carbone : réduisons nos émissions de gaz à effet de serre



Moins de béton, plus de nature : préserver un poumon vert entre Paris et la mer



L'alimentation du «pré à la table» : renforcer l'autonomie de l'Eure et la consommation locale



La transition écologique par tous et pour tous

A travers ces ambitions, il s'agit de réaliser un bilan et une évaluation des actions en cours depuis 2015 mais aussi de réinterroger l'ensemble des politiques départementales avec 3 cibles : les agents de la collectivité, les eurois et les partenaires. Dans cette démarche, le Département vise d'une part l'éco-exemplarité et d'autre part l'activation de tous les leviers départementaux pour accompagner le territoire dans sa transition écologique.

CE RAPPORT A AINSI ÉTÉ RÉDIGÉ SELON LA MÉTHODOLOGIE SUIVANTE :

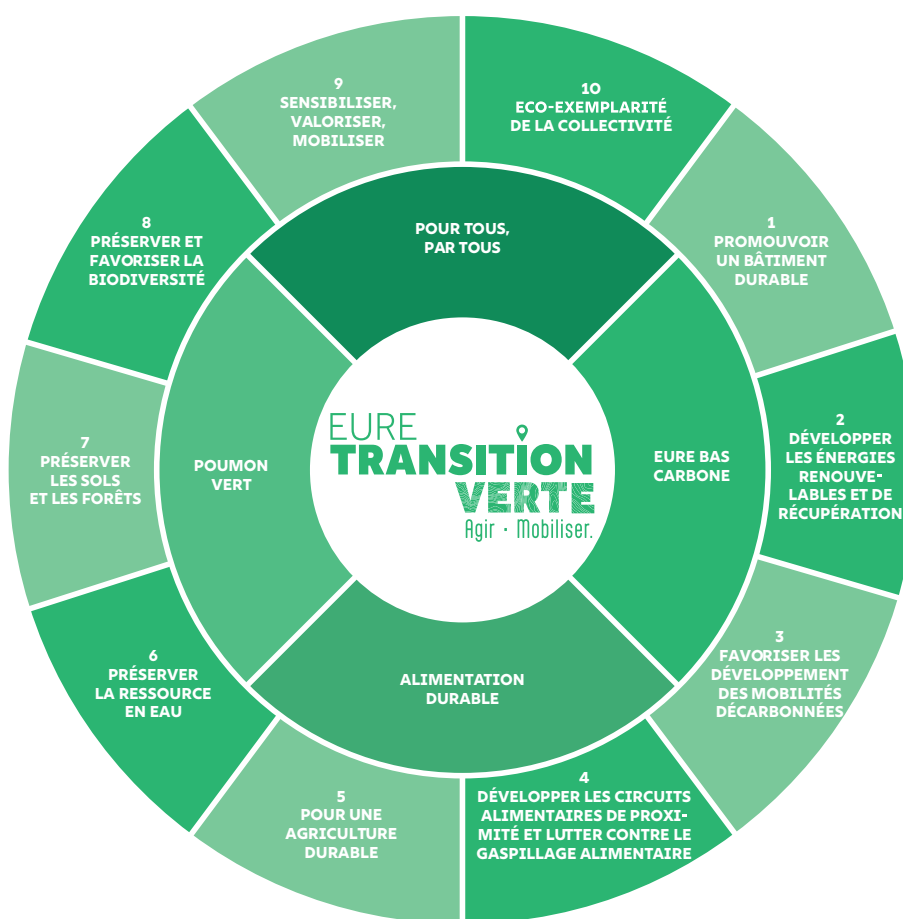
Après une présentation de la stratégie départementale de transition écologique, Eure Transition Verte, le document est structuré autour de ces 4 ambitions et 10 objectifs

Il est ainsi exposé pour chacun des objectifs :

1. Introduction avec des éléments de contexte et les ambitions visées
2. Les réalisations 2024
3. Un ou deux focus sur des actions phares
4. Les perspectives 2025
5. La contribution aux ODD

SOMMAIRE

1. PROMOUVOIR UN BÂTIMENT DURABLE	6
2. PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	10
3. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES ET DU TOURISME DURABLE	13
4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ ET LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	17
5. SOUTENIR UNE AGRICULTURE DURABLE	20
6. PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU, ACCOMPAGNER LA SOBRIÉTÉ	24
7. LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS, MASSIFIER LES Puits DE CARBONE (SOLS NATURELS, PRAIRIES, FORÊTS...) - EURE POU MON VERT	27
8. PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ	30
9. SENSIBILISER ET VALORISER POUR MOBILISER	34
10. VISER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ	37



1. Promouvoir un bâtiment durable



Chiffres clés

210

diagnostics thermiques réalisés sur les bâtiments du Département dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier Énergétique

Nouveau programme pluriannuel d'investissement pour la reconstruction ou rénovation lourde de collèges.

9

86

passoires thermiques en moins parmi les logements sociaux

44

communes accompagnées dans leurs projets de rénovation thermique ou énergétiques de bâtiments communaux et écoles



Contexte

La loi relative à l'énergie et au climat de 2019 fixe un objectif de **- 40 %** de consommation énergétique en 2030 par rapport à 2020 et de **- 55 %** des émissions carbone en 2030 par rapport à 1990. Le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations d'énergie et 23 % des émissions carbone en France. Le dernier bilan des gaz à effet de serre réalisé sur le patrimoine et les compétences du Département montre que les bâtiments départementaux sont le premier poste d'émission carbone de la collectivité.

La sobriété (moins consommer) et l'efficacité (mieux consommer) énergétique sont deux piliers prioritaires de la transition énergétique : réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Au-delà des performances énergétiques, le Département souhaite aussi mettre l'accent sur les performances des bâtiments au regard de la ressource en eau (sobriété et récupération) ainsi que de la préservation des sols (optimiser le bâti pour limiter les emprises foncières) et de la biodiversité (penser le bâtiment avec ses espaces extérieurs et son environnement).

Actions 2024

- Finalisation du Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE). Le SDIE permet de mieux connaître le patrimoine du Département, son état, d'assurer un suivi des performances dans le temps afin de maîtriser le coût global des équipements, tout en intégrant les impératifs de sobriété et les objectifs visés par le décret Tertiaire. Les objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre sont déclinés dans le programme ambitieux de rénovation des bâtiments à travers les plans pluriannuels d'investissement pour les collèges et les autres bâtiments départementaux.
- Le référentiel de construction des collèges du Département a été modifié en intégrant les questions de sobriété foncière, optimisation des surfaces, performance énergétique, performance autour de la gestion et de la sobriété en eau, aménagement des espaces extérieurs en lien avec l'infiltration des eaux, le développement de la biodiversité et de la végétalisation. L'utilisation préférentielle de matériaux de réemploi et le recours aux matériaux biosourcés a également été ajouté.

Focus sur le référentiel Collège du Département de l'Eure

Le référentiel de construction des collèges dans l'Eure fixe des objectifs ambitieux en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Voici les mesures clés :

- **Bâtiments économes en énergie** : La conception bioclimatique est privilégiée, avec une bonne orientation et une isolation performante pour réduire les besoins en chauffage et en climatisation.
- **Utilisation d'énergies renouvelables** : Des panneaux solaires et des chaufferies bois seront installés, et la récupération des eaux de pluie est prévue pour l'arrosage et les sanitaires.
- **Réduction de l'empreinte carbone** : Le référentiel encourage l'emploi de matériaux naturels, locaux et recyclés pour diminuer l'impact environnemental.
- **Espaces verts et biodiversité** : Les abords des collèges seront aménagés avec des zones végétalisées, des cours perméables et des jardins pédagogiques pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser la biodiversité.
- **Confort des élèves et du personnel** : Les bâtiments sont pensés pour offrir un confort optimal, avec une bonne gestion de la lumière naturelle, une excellente qualité de l'air et une protection contre le bruit.
- **Qualité de l'air** : Une ventilation efficace et des matériaux sains sont exigés pour garantir un environnement intérieur favorable à l'apprentissage.
- **Gestion responsable de l'eau** : Les projets doivent intégrer des solutions pour limiter le gaspillage de l'eau et favoriser la réutilisation.
- **Limiter les nuisances** : Pendant les travaux, des mesures strictes sont imposées pour limiter le bruit, les poussières et les déchets afin de respecter les riverains.
- **Gestion des déchets de chantier** : Le tri et la valorisation des déchets sont obligatoires pour limiter l'enfouissement et encourager le recyclage.
- **Mobilité douce** : Des aménagements pour les déplacements à vélo et des bornes de recharge pour véhicules électriques seront mis en place.

Focus sur la rénovation énergétique de l'habitat privé

Alors que le coût des énergies ne fait qu'augmenter depuis 15 ans, améliorer la performance thermique des logements permet de directement diminuer les dépenses des ménages pour l'énergie, alors que le logement représente **26,7%** du budget des Français en 2022.

Le Département s'engage aux côtés des particuliers les plus modestes pour les accompagner dans les travaux d'amélioration de leurs logements. En effet, **49%** des logements (hors parc social) de l'Eure ont été construits avant 1974 et donc avant toute réglementation thermique.

Si certains logements ont pu être amélioré par leurs propriétaires au fil des ans, permettant de limiter les charges énergétiques notamment, **16%** des ménages sont encore en situation de vulnérabilité énergétique.

Et **13%** des logements privés sont encore chauffés au fioul, principalement dans les territoires ruraux non couverts par le gaz de ville. Les propriétaires des logements chauffés au fioul sont dépendants d'une énergie dont le prix peut être très fluctuant et qui génèrent d'importantes émissions de CO2.

En 2024, ce sont 280 particuliers qui ont bénéficié d'une aide financière pour des travaux relatifs à l'amélioration énergétique de leur logement. Le Département a mobilisé **537 447 €** de fonds propres pour accompagner ces projets qui représentent plus de **11M€** directement injecté dans les entreprises locales du bâtiment.

68% de ces projets (soit 1691 dossiers) ont permis un gain énergétique de plus de **25%**.

Par ailleurs, le Département a su mobiliser les crédits de l'État dans l'exercice de la délégation des aides à la pierre pour accompagner les travaux de réhabilitation du parc social. Ainsi, en 2024, ce sont 86 logements et près de 820 000 € pour accompagner des projets de réhabilitation d'immeubles classés en étiquette énergétique F ou G (soit des passoires thermiques) qui permettront un gain énergétique minimal de **40%** et l'atteinte de l'étiquette énergétique C après travaux.

Focus sur la réhabilitation des bâtiments communaux

Le Département s'inscrit aux côtés des communes dans la réhabilitation et à la rénovation énergétique des bâtiments publics communaux (mairies et salles polyvalentes notamment).

En 2024, 11 projets ont fait l'objet d'une aide financière pour **44 052 €** d'aides départementales et **635 557 €** de travaux générés.

À travers son action en faveur des projets de réhabilitation des écoles, prenant en compte les exigences de la transition écologique (performance énergétique notamment), le Département a accompagné 16 projets pour **1 161 336 €** d'aides et **4,28M€** de travaux.

La commune de Flancourt Crescy en Roumois a été accompagnée à hauteur de **784 914 €** dans le projet de construction d'un restaurant de village intergénérationnel. La commune a souhaité avoir un lieu unique accueillant à la fois les enfants des écoles et les personnes du 3^{ème} âge ne désirant pas déjeuner seules qui pourront par ailleurs, offrir leurs savoirs aux plus jeunes. Les aînés sont invités à déjeuner dans ce restaurant de village et à instaurer l'installation et l'entretien du potager partagé au profit du restaurant favorisant ainsi le renforcement des liens sociaux. Ce restaurant, qui a une production de 300 repas fabriqués sur place, est conçu pour préparer des repas à livrer en liaison froide aux personnes âgées ne pouvant se déplacer.

Perspectives

- L'utilisation de matériaux de réemploi, de manière plus systématique, dans les opérations de construction et de maintenance sur le patrimoine du Département est à l'étude. Les matériaux fonctionnels et en bon état esthétique (blocs-portes, luminaires LED, radiateurs, signalétiques...) issus des opérations de déconstruction-démolition pourraient être stockés temporairement pour être réutilisés dans des opérations de construction, rénovation ou maintenance sur le parc immobilier du Département.
- Construction d'un bâtiment exemplaire : Afin de mettre en oeuvre les principes de performance environnementale sur les nouveaux bâtiments, le Département souhaite construire un bâtiment exemplaire qui répond à l'ensemble des enjeux environnementaux : architecture bioclimatique pour minimiser les pertes thermiques, améliorer le confort d'été sans recours à des ventilations mécaniques tout en maximisant les apports solaires l'hiver pour réduire les besoins de chauffage, chauffage avec de l'énergie renouvelable ou décarbonée, utilisation de matériaux biosourcés, utilisation des eaux pluviales pour les sanitaires, préservation de la biodiversité sur les espaces extérieurs,...
- Vote du nouveau PPI collèges qui porte sur la reconstruction ou rénovation lourde de 9 collèges. Un des objectifs principaux du nouveau PPI 2024-2030 est de finaliser l'éradication des trois derniers collèges à structure métallique implantés au Neubourg, aux Andelys et à Beuzeville, afin que les collégiens et les personnels puissent travailler en toute sécurité.
- L'objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050 oblige l'ensemble des acteurs du logement à tendre vers la sobriété foncière. C'est pourquoi le Département souhaite s'inscrire aux côtés des bailleurs sociaux pour lever les freins aux opérations d'acquisition-amélioration et de restructuration urbaine. Ces projets participent ainsi à la reconstruction de la ville sur la ville et proposent un cadre de vie apaisé à la population, à proximité des commerces et des services. En partenariat avec le CAUE et des bailleurs volontaires, une expérimentation a été lancée et sera développée en 2024 sur plusieurs communes, pour apporter une ingénierie de projets innovante.
- Au salon des Séniors (novembre 2024), événement destiné aux séniors et à leur famille, lancement de la campagne de communication à destination du grand public pour encourager le changement des baignoires en douches, qui se poursuivra en 2025. En 2024, 56 particuliers se sont déjà engagés dans le changement de leur baignoire en douche, projets pour lesquels le Département a mobilisé **112 440 €** de subventions.

ODD



2. Promouvoir les énergies renouvelables



Chiffres clés

8 bâtiments
du Département raccordés
au réseau de chaleur
d'Évreux

1726_{m²}
de panneaux
photovoltaïques installés
dont
449_{m²}
en 2024

100%
de l'électricité achetée
par le Département est
d'origine renouvelable
pour 2024 et 2025



Contexte

La France s'est fixé comme objectif d'atteindre **33 %** d'énergies renouvelables dans son mix énergétique (répartition des différentes sources d'énergie consommée) d'ici 2030, contre **20 %** actuellement et **12 %** dans l'Eure.

La production et l'utilisation d'énergies renouvelables constituent le troisième pilier de la transition énergétique. Les énergies renouvelables (EnR) alimentées par le vent, le soleil, la chaleur de la terre, la biomasse... sont considérées comme inépuisables et n'engendrent que pas ou peu de déchets et d'émissions polluantes, contrairement aux énergies fossiles.

Elles sont aussi plus résilientes notamment en cas de crise. Développer ce type d'énergie peut permettre de structurer les filières (bois, solaire, méthaniseur, hydraulique, éolien) et de renforcer la production locale. Le diagnostic de territoire et les projections climatiques ont montré que l'Eure disposait notamment d'un bon potentiel pour le développement du photovoltaïque.

- Mise en place de système de chauffage bas carbone :

Sur les nouveaux bâtiments et notamment les collèges, les systèmes de chauffage à énergie renouvelable sont systématiquement étudiés et installés à chaque fois que cela est techniquement réalisable.

Dans le cadre du renouvellement du marché d'entretien et de maintenance des systèmes de chauffage de ses bâtiments, le Département a demandé à ses prestataires d'étudier à chaque remplacement de chaudière fonctionnant au gaz la possibilité de remplacement par des systèmes bas carbone (biomasse, géothermie de surface, pompe à chaleur...) ou le raccordement aux réseaux de chaleur existants.

En 2024, dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur d'Évreux, plusieurs bâtiments du Département ont été raccordés : l'Hôtel du Département, les Archives départementales, Le bâtiment La Rochette, le Centre Janvier de la Motte, le collège Paul Bert, le bâtiment Saint Louis, les locaux de Monlogement27 ainsi que le Foyer départemental de l'Enfance. Elle contribue ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques.

Le réseau de chaleur d'Évreux est alimenté par un mix énergétique composé de chaleur issue de l'incinération des déchets du centre de traitement de Guichainville, d'une chaufferie au bois et d'une chaufferie au gaz naturel. Le taux moyen d'énergie renouvelable du réseau est de 67 %.

- Déploiement de panneaux photovoltaïques sur les collèges neufs :

Sur les nouveaux bâtiments ou les opérations de restructuration et notamment les collèges, des panneaux photovoltaïques sont installés.

Ces dernières années, un total de 1726,25 m² de panneaux photovoltaïques a été installé représentant 299,45 kWc (Le kilowatt-crête kWc correspond à une capacité de production électrique de 1 000 watts, dans des conditions standards de référence). Pour 2024, 449 m² de panneaux ont été installés sur le collège Simone Sauter à Bourneville.

- Le Comité eurois des énergies renouvelables:

Créé en 2018, ce comité co-présidé par l'Etat et le Département, est une instance de consultation non réglementaire visant deux objectifs : fournir des préconisations générales sur les filières d'énergies renouvelables et accompagner les porteurs de projets de production d'énergie renouvelable dès leur phase amont, en lien avec les territoires et en veillant notamment à la compatibilité des projets avec les enjeux environnementaux (eau, sol, biodiversité). En 2024, le comité des EnR s'est réuni deux fois, une fois pour la présentation d'un projet de stockage d'énergie et une fois pour présenter un projet photovoltaïque au sol et un projet de méthanisation à la ferme.

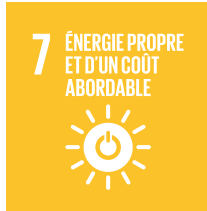
- Lancement d'une étude d'opportunité pour produire de l'énergie photovoltaïque sur les toitures et ombrières de parking des bâtiments départementaux. Cette étude permettra d'identifier tous les bâtiments où des panneaux pourraient être installés afin d'évaluer la surface totale mobilisable, les coûts d'équipement, la production théorique et les modes de valorisation de la production électrique envisageable. Une fois les bâtiments identifiés, une priorisation sera faite et les études de faisabilité réalisées.

- La première édition de FERTILES organisée le 26 septembre 2024, temps fort annuel dédié à l'agriculture et à la transition écologique, était consacrée aux énergies vertes, avec un focus sur la méthanisation et le photovoltaïsme.

Perspectives

- Accompagner les collectivités à se saisir du développement des énergies renouvelables pour accélérer la production en lien avec le potentiel départemental et la loi d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre du comité eurois des énergies renouvelables et de l'Agence de la Ruralité.
- Poursuivre le développement de la production et du recours aux EnR sur le patrimoine départemental.

ODD

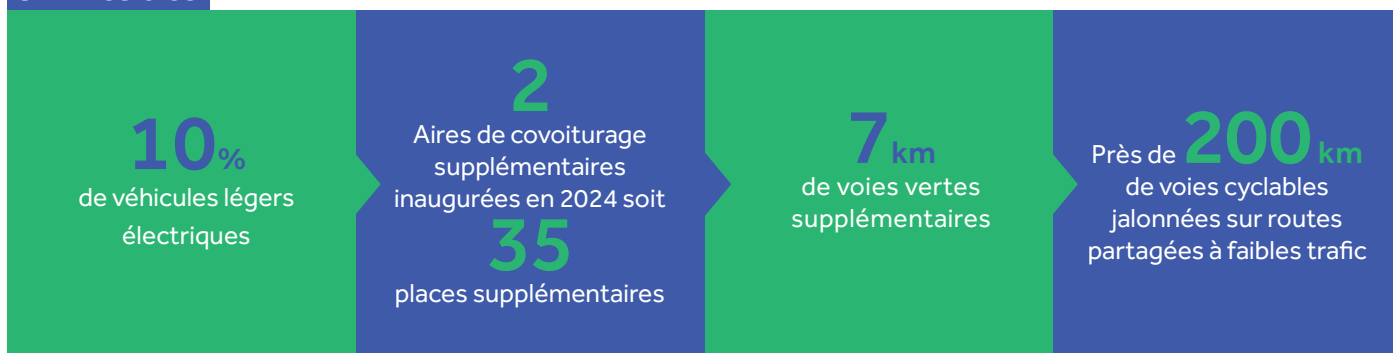


3. Favoriser le développement des mobilités

décarbonées et du tourisme durable



Chiffres clés



En France, les déplacements représentent le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre, une source de nuisances sonores et d'émission de polluants atmosphériques. L'Eure est très dépendante de la voiture, avec **83,5 %** des Eurois qui se rendent au travail en voiture. Seulement **1 %** des déplacements domicile-travail se font à vélo.

Le bilan des émissions carbone du Département montre que les déplacements représentent en 2021, le deuxième poste d'émission carbone de la collectivité.

Actions 2024

- [Lancement d'une étude mobilité bas carbone](#)

Le Département a réalisé une étude sur la mobilité faible émission en interne avec l'objectif de réduire drastiquement l'empreinte carbone de la flotte de véhicules légers. Les résultats de cette étude ont permis d'obtenir les informations nécessaires pour passer à une flotte **100 %** électrique à l'horizon 2040:

- La répartition des bornes de recharge et des véhicules électriques actuellement en place.
- Le nombre de véhicules électriques à acquérir jusqu'en 2040.
- Les infrastructures électriques à aménager et/ou renforcer.
- La localisation des infrastructures et des véhicules électriques pour 2040.
- L'évaluation des coûts d'investissement jusqu'à 2040.

Suite à cette étude, il a été décidé d'augmenter l'investissement de 780 000 €/an, à compter de l'exercice 2026, afin de poursuivre l'électrification de la flotte VL et de déployer les bornes de recharge supplémentaires.

- [Dans le cadre du plan de mobilité de l'Administration :](#)

- Création de 36 places de stationnement vélo sur l'HDD.
- Un atelier réparation pour les agents de l'HDD.
- Un atelier de remise en selle pour les agents de l'HDD.
- Le Forfait Mobilité Durable a largement progressé : 184 agents l'ont touché en 2023 (91 pour le covoiturage, 75 cyclistes, 18 pour les engins de déplacement personnel motorisés) contre 42 en 2022.

- [6 collèges ont candidaté au projet savoir rouler à vélo de l'appel à projet](#) «les collégiens agissent pour l'environnement et le développement durable». Les objectifs de ce projet pour les classes de 6ème qui participent sont multiples :
 - Devenir autonome à vélo sur la voie publique.
 - Se déplacer à vélo pour se rendre au collège, aux différentes activités sportives et culturelles.
 - Pratiquer quotidiennement une activité physique.
 - Se déplacer de manière écologique et économique.

- [Aires de covoiturage :](#)

Deux nouvelles aires de covoiturage ont été mises en service en 2024 : Bourg Beaudoin et Conches en Ouche représentant 35 places. Au total, le Département est engagé dans **18 aires** (soit 567 places) sur les 25 recensées par le Département de l'Eure.

Les nouvelles aires de co-voiturage construites et aménagées par le Département sont «**éco-conçues**», c'est-à-dire avec des revêtements favorisant l'infiltration des eaux de pluies, le stationnement vélo et l'intermodalité ou la présence de bornes de recharge électrique et de panneaux photovoltaïques en partenariat avec d'autres structures.

De plus, pour la première fois, une enquête origine/destination a été menée auprès des utilisateurs des aires de covoiturage afin de connaître davantage les usages actuels au-delà du seul taux d'occupation. In fine, les résultats de cette enquête permettront de prendre en compte les besoins réels et d'améliorer le service proposé dans les futurs projets.

Si jusqu'à présent le Département était la seule collectivité à aménager des aires de covoiturage, la prise de la compétence mobilité par l'ensemble des EPCI euroises, suite à la Loi d'Orientation des Mobilités a permis à celles-ci d'initier des actions ou des réflexions en faveur du covoiturage et notamment l'aménagement des projets de création ou de renforcement d'aires de covoiturage dans le cadre de leurs documents de planification, et souhaitent engager une démarche concertée.

Le Département travaille donc sur un schéma départemental des aires de covoiturage permettant de préciser les axes à prioriser, l'importance des aires à aménager et les modalités d'intervention du Département.

- [Aménagement de voies vertes :](#)

7 km de voies vertes supplémentaires ont été mises en service en 2024. Pour La Seine à Vélo, un tronçon de **4,2 km** de voie verte de Bouafles à Vézillon a été ouvert cet été. Les travaux de la section Port-Mort à Courcelles, soit **2,3 km**, touchent à leur fin et l'ouverture est prévue d'ici fin de l'année. Enfin, un tronçon de **500 m** est en cours de réalisation à Martot. A la différence de toutes les voies vertes réalisées jusqu'à présent, celle-ci n'est pas une construction ex-nihilo mais une requalification d'une route non indispensable à la circulation motorisée permettant davantage de sobriété foncière.

Parallèlement à ces travaux, environ 150km de voies vertes sont en cours d'études.

De plus, le jalonnement d'itinéraires cyclables sur voies vertes ou routes partagées à faibles trafic avance :

- Ouverture de la V2703 : Vél'iton (Acquigny-Conches) sur 55 km.
- Ouverture de la V41 : St-Jacques à vélo par la vallée d'Eure de Léry-Poses à St-Georges-Motel sur 84 km.
- Le jalonnement en cours dans la vallée d'Avre sur environ 60 km de Montreuil (28) à Chennebrun (27) en partenariat avec le Département d'Eure et Loir.

Jusqu'à présent, principalement tournée vers le vélotourisme, 2024 est un tournant de la politique cyclable du Département. En effet, la collectivité a engagé au second trimestre les études pour la réalisation d'un plan vélo en faveur de la mobilité du quotidien.

- [Lancement de la nouvelle politique sportive autour de 5 thématiques dont 4 en lien direct avec des objectifs de développement durable](#)
 - Accompagner le développement des activités physiques et le sport, pour tous, partout et tout au long de la vie.
 - Accompagner les performances sportives individuelles et collectives.
 - Accompagner les bénévoles dans leur engagement citoyen.
 - Faire de l'Eure une terre de sports de nature.
 - Faire des activités physiques et du sport, un outil d'insertion et d'inclusion sociale.



Perspectives :

- [Essai du carburant HVO 100](#)

Le Département souhaite faire un essai à grande échelle du carburant de synthèse HVO100 pour alimenter le parc de poids lourd actuel. Ce carburant a de multiples avantages : il ne nécessite pas de modification des véhicules ou des installations de stockage / distribution, il possède des propriétés similaires aux carburants fossiles et il est issu du traitement de déchets de graisses animales, d'huiles de friture usagées et différents déchets et résidus issus du traitement des huiles végétales. L'utilisation de l'HVO100 permet de réduire d'au moins **50%**, et jusqu'à **90%** les émissions de CO2 par rapport aux carburants fossiles traditionnels. Son utilisation permet ainsi de diminuer significativement l'empreinte environnementale d'une flotte de véhicules. De plus son utilisation permet de réduire l'émission de certaines substances polluantes (- 20 % de particules et -29 % de NOx par exemple).

- [Adoption du plan vélo prévu en juin 2025](#)

Pour encourager l'usage du vélo et renforcer l'offre cyclable, le Département propose un nouveau Plan Vélo qui vise à renforcer l'offre cyclable du département en développant la mobilité du quotidien. Au-delà des aménagements de nouvelles pistes cyclables, des voies sécurisées et des infrastructures de qualité telles que des aires de service vélo (borne électrique, abris repos, accès eau), il s'agira de rendre la pratique accessible à tous. L'usage du vélo sera encouragé, par la sensibilisation à l'utilisation du vélo, le renforcement de la cyclabilité aux abords des collèges (sécurisation), de nouvelles offres de services cyclables à l'intérieur des collèges (abris, flotte), l'accessibilité à vélo des sites patrimoniaux culturels et naturels, des sorties vélo pour les seniors, etc).

- [Elaboration d'un Plan départemental des espaces, sites et itinéraires \(PDESI\)](#) pour un développement maîtrisé des sports de nature (nautique, escalade, trail...). Ce plan prendra en compte différents enjeux (sportifs, environnementaux, touristiques, sociaux et éducatifs.). Il s'agira notamment de rendre les sites accessibles aux pratiquants en les sécurisant, en les balisant, en vérifiant l'adéquation entre la pratique et les enjeux de biodiversité du site, en développant une offre de tourisme sportif de nature, un réseau d'acteurs et des projets éducatifs, afin de transmettre des valeurs éducatives, écologiques et sportives.

ODD :



4. Favoriser le développement des circuits courts

alimentaires de proximité et la lutte contre

le gaspillage alimentaire



Chiffres clés

92 grammes

est en moyenne la quantité de nourriture gaspillée par jour et par repas dans les collèges eurois (contre 135 g en moyenne nationale)

26

collèges équipés d'un dispositif de compostage (dont un lombricomposteur)

22

collèges sur 4 EPCI participent à l'expérimentation d'approvisionnement en circuits courts

14.5%

de produits locaux dans les cantines des collèges eurois

Contexte

Les circuits courts de proximité et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont au cœur de l'alimentation durable.

Le [Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition \(PNAN\)](#) qui contribue à [promouvoir des choix alimentaires favorables à la santé et respectueux de l'environnement](#) s'appuie sur 2 leviers : les projets alimentaires territoriaux qui ancrent localement l'alimentation, et la [restauration collective](#), dont l'approvisionnement est encadré par la Loi EGAlim.

La loi AGEC prévoit une réduction de **50 %** du gaspillage alimentaire d'ici 2025 par rapport à 2015 pour la distribution et la restauration collective. La loi prévoit également la création d'un label national « anti-gaspillage alimentaire » pour valoriser les actions des collectivités. De plus, elle a abaissé, au 1^{er} janvier 2023, le seuil réglementaire d'obligation de valorisation des biodéchets à 5 tonnes/an, soit l'équivalent d'une centaine de repas/jour. Le tri des biodéchets est obligatoire pour tous depuis 1^{er} janvier 2024.

L'alimentation des collèges représente le troisième poste d'émissions carbone de la collectivité, avec environ **2,77 millions** de repas annuels préparés pour les collégiens eurois.

Le Département agit à la fois sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et sur l'augmentation de la part des approvisionnements de denrées alimentaires en circuits courts de proximité dans les restaurations collectives des collèges.



Actions autour de l'alimentation et des circuits courts de proximité :

- Lancement de l'étude logistique en partenariat avec 4 EPCI du territoire : la logistique étant un des freins au développement des circuits courts alimentaires, le Département s'est rapproché de 4 territoires sur un bassin cohérent : producteurs dynamiques, territoires engagés autour de l'alimentation afin d'identifier les leviers à mettre en place pour faciliter la logistique.
- Co-animation avec les services de l'Etat autour du réseau des Plans Alimentaires Territoriaux eurois.
- Accompagnement des équipes de restauration à la production de plats végétalisés afin de faciliter l'application des lois Egalim et Climat et résilience, de valoriser les productions locales de protéines végétales et de dégager des leviers budgétaires pour l'achat de protéines animales locales. De plus, la cuisine départementale est coachée par le collectif **Les Pieds Dans le Plat** composé de cuisiniers et diététiciens, mais aussi de personnels de l'éducation nationale et de spécialistes des marchés publics pour une transition alimentaire engagée en restauration collective autour des valeurs : du fait-maison, du bio, du local et du respect de la saisonnalité.
- Dans le cadre de l'application de la loi plein emploi et de l'accompagnement des allocataires du RSA, l'antenne territoriale insertion emploi de Louviers a organisé un stage de découverte des métiers de l'agriculture et de l'alimentation à destination d'un public de bénéficiaires du RSA. Ce stage de découverte s'inscrit plus largement dans le projet PEP's véritable projet de la terre à l'assiette et une reprise en main de sa santé par la nutrition et l'activité physique.
- En 2023, les moyennes d'approvisionnement dans les restaurations collectives euroises était de :
 - **14 %** pour les produits durables et de qualité (hors bio) et 6 % pour les produits bio.
 - **12 %** des produits étaient locaux.
- Pour 2024, au 1er Novembre les moyennes d'approvisionnement dans les restaurations collectives euroises sont d'environ:
 - **15 %** pour les produits durables et de qualité (hors bio) et 8 % pour les produits bio.
 - **15 %** des produits sont locaux.

Plus de la moitié des collèges sont au-dessus de 20 % de produits EGAlim et 5 collèges sont à plus de **40 %**.

L'alimentation de qualité et de proximité est l'un des enjeux visés dans les conventions mises en place avec les collèges eurois pour accompagner la synergie avec le Département et au même titre que les objectifs éducatifs ou encore la transition écologique, l'optimisation des ressources publiques...

Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets

- Poursuite du programme de mise en place de composteurs dans 4 collèges eurois (26 collèges équipés au total). Le collège Jean Jaurès à Evreux a été équipé d'un lombricomposteur à titre expérimental. 11 collèges ont été accompagnés dans leurs actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. A noter : une moyenne de gaspillage alimentaire de **92 g par personne en 2024** (contre 100g en 2023) au sein des collèges eurois, en deçà de la moyenne nationale à 135 g.

Focus étude logistique :

Au-delà de la question de l'acheminement des produits eurois au sein des restaurations collectives euroises, la logistique englobe aussi les fonctions d'emballage et d'entreposage, la gestion des flux matériels, informationnels et financiers. Elle vise à mieux organiser la production, la gestion des approvisionnements et la distribution en coordonnant l'ensemble des acteurs concernés.

Le Département a lancé une étude-action sur le sujet de la logistique des produits en circuits courts en partenariat avec 4 EPCI (CA Seine-Eure, CA Seine Normandie Agglomération, CC Lyons-Andelle, CC du Vexin-Normand). Le territoire concerné, au nord-est du département, comprend 30% de la surface agricole utile de l'Eure et 140 producteurs. L'objectif était d'identifier une ou plusieurs solutions logistiques afin de favoriser l'approvisionnement en circuits courts de proximité de la restauration collective et commerciale sur le territoire d'expérimentation.

Il s'agissait dans un premier temps de réaliser un état des lieux de la logistique et d'expérimenter un réseau social de la logistique «[La Charrette](#)» à destination des producteurs, des acheteurs et des logisticiens. 70 producteurs sont inscrits sur le réseau social ainsi que des logisticiens. Les flux et solutions logistiques sont déjà bien présents sur le territoire qui compte notamment deux intermédiaires logistiques, complémentaires et spécialisés dans les circuits courts (Ferme du Thil et Station Normandie). En complément des rencontres virtuelles, le Département et ses partenaires s'emploient à organiser des rencontres en présentiel pour permettre aux acteurs d'échanger et de travailler ensemble à la massification des volumes et densifier les flux existants.

Perspectives

- Pour atteindre un objectif de **30%** de produits eurois dans les restaurations des collèges, le Département va travailler à massifier le recours aux productions locales par famille de produits. Durant l'année 2025, il est prévu de faire évoluer la provenance des pommes de terre pour qu'un maximum soit produites sur le territoire. En effet, il existe suffisamment de producteurs de pomme de terre pour fournir les restaurations des collèges. Il en va de même pour les légumineuses, l'Eure comptant de plus en plus de producteurs de protéines végétales.
- Suite de l'étude logistique : le réseau social est en cours et il reste à massifier sur les 4 EPCI qui ont fait l'objet de l'étude puis à étendre le réseau au reste du Département.
- Le Département lancera dès début 2025 un projet plus global autour du «[Bien manger dans l'Eure](#)» avec comme objectif de faire converger l'appui aux agriculteurs et aux productions locales et la question de l'alimentation saine et durable pour tous en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire.

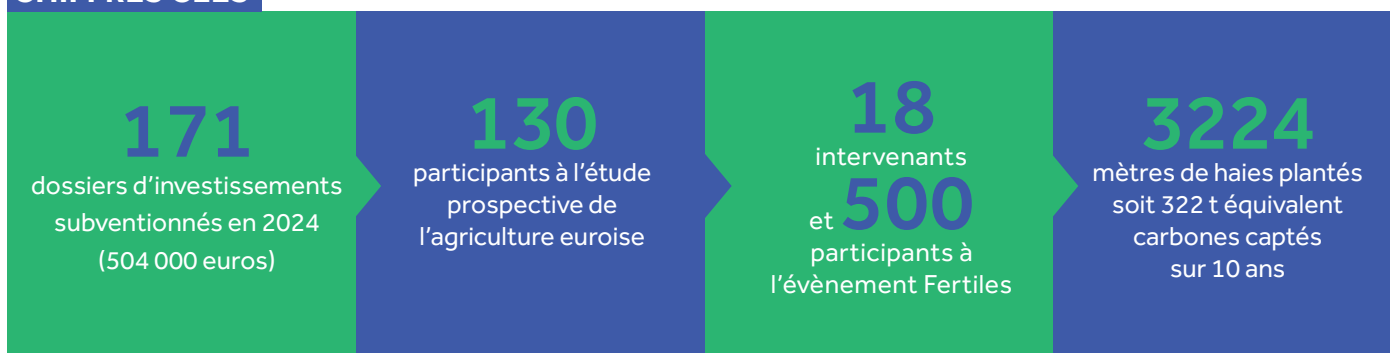
ODD



5. Soutenir une agriculture durable



CHIFFRES CLÉS



Contexte

Près des deux tiers de la surface euroise est dédiée à l'agriculture, elle fait partie de l'identité même du territoire.

L'agriculture remplit de nombreuses fonctions : des fonctions économiques et de productions (produits alimentaires, énergie, matériaux biosourcés, hébergement...), des fonctions environnementales (préservation de la biodiversité et des habitats naturels, mise en valeur des paysages, préservation des sols et lutte contre les ruissellements, amélioration de la qualité et l'approvisionnement en eau, régulation du climat par la captation de carbone...) et des fonctions sociales (contribution au maintien, à la viabilité et au dynamisme du tissu social dans les zones rurales, préservation et transmission des savoir-faire, contribution à l'attractivité des territoires, la sécurité alimentaire).

De par cette multifonctionnalité et l'importance de son emprise, l'agriculture est un des leviers du développement durable du département en contribuant à sa résilience. Néanmoins l'agriculture doit elle-même faire face aux menaces liées au dérèglement climatique et à la raréfaction des ressources.

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de la politique agricole, Eure Agriculture 2030 et par le lancement de Fertiles, plateforme d'échange dédiée à l'agriculture et à la transition écologique.

Eure Agriculture 2030 se décline en objectifs majeurs :

- **Renforcer les liens entre agriculture et société** : le monde agricole relaie régulièrement les difficultés rencontrées face aux idées reçues et au manque d'attractivité des professions agricoles. Le Département se positionne comme un facilitateur du renforcement du dialogue entre le monde agricole, les territoires et les Eurois. A travers ses médias, en lien avec ses publics cibles mais aussi avec les collectivités euroises, il veille à instaurer des échanges, à valoriser l'importance de l'agriculture pour le développement durable de l'Eure. Avec Fertiles, c'est aussi les échanges au sein du monde agricole qu'il souhaite accompagner.
- **Reconnecter nos assiettes aux productions locales** : le Département se mobilise pour faire converger l'appui aux agriculteurs et aux productions locales et la question de l'alimentation saine et durable pour tous les Eurois. Il accompagne ainsi les projets de production en circuit court, les collèges eurois en visant 30% de produits locaux dans les restaurations, les projets des territoires...
- **Soutenir l'agriculture d'aujourd'hui et façonner celle de demain** : il s'agit de promouvoir une agriculture responsable et faciliter la transition des exploitations vers la neutralité carbone, de faciliter l'expérimentation et l'innovation par le retour d'expérience et le décloisonnement des agricultures, de soutenir plus particulièrement les éleveurs et d'accompagner les actions d'adaptation à commencer par la prévention des incendies.

Actions 2024

- [Soutien à l'achat de petit matériel agricole:](#)

Depuis 2017, le régime d'aide aux investissements agricoles soutient les agriculteurs souhaitant équiper leur exploitation autour de quatre thématiques : Circuits courts, Agroforesterie et matériel d'entretien, Garantie de l'état sanitaire des cheptels et Réduction des risques professionnels

Au total, ce sont 1041 agriculteurs aidés depuis 2017, pour un montant de 3 061 743 € dont 171 dossiers en 2024 pour un montant total de 504 000 €.

Une modification du régime d'aide est prévue pour le début d'année 2025 pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux que sont la sobriété en eau et en énergie et la préservation de la biodiversité.

- [Soutien à la mise en place de haies agricoles :](#)

En 2024, 4 projets de plantations ont été accompagnés pour un linéaire planté de 3 224 ml.

- [Soutien aux agriculteurs en difficulté :](#)

Le soutien aux agriculteurs en difficulté est un axe primordial de l'accompagnement vers une agriculture pérenne. En 2024, le Département a soutenu deux structures d'accompagnement aux agriculteurs en difficulté sur des questions techniques, juridiques et financières mais aussi en apportant écoute et soutien moral.

- [Mise en valeur de l'agriculture euroise](#) au Salon Internationale de l'agriculture, lors du marché fermier de Noël et dans des articles et portraits réguliers dans le média Deux-Sept. L'évènement Fertiles (cf. focus) a aussi été l'occasion de valoriser les savoir-faire eurois.

- [Mise à disposition d'espaces naturels aux agriculteurs :](#)

- Le Département accompagne techniquement et financièrement (loyer avec dégrèvement ou à titre gracieux et/ou aménagements équipements agropastoraux : clôtures, abreuvoirs, mares, ...) 84 agriculteurs sur 1700 ha en contrepartie de leur gestion écologique des terrains du conservatoire du littoral, de sites Natura 2000 et de certains espaces naturels sensibles (limitation d'intrants, pâturage extensif, fauche tardive...).

- [Soutien aux espaces tests agricoles :](#)

- Le Département soutient ces projets de production locale par le financement du collectif Nid'Agri proposant un accompagnement sur les aspects techniques, fonciers, économiques et sociaux aux porteurs de projets intéressés par le développement d'une activité agricole.

- [Finalisation de l'étude prospective de l'agriculture euroise en 2040 :](#)

- En 2023, le Département a lancé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture une étude prospective de l'agriculture euroise. L'objectif était de construire une analyse partagée des dynamiques du fonctionnement de l'agriculture euroise et d'identifier les problématiques et les solutions permettant à l'agriculture de s'adapter. Les différents groupes de travail organisés ont permis de mettre à jour les inquiétudes du monde agricole et des territoires face aux nouveaux enjeux. Plusieurs thématiques sont ressorties prioritairement : L'évolution et l'adaptation des pratiques en lien avec le changement climatique et la protection des ressources, la valorisation des métiers agricoles et l'adaptation des formations, le développement du collectif et de la mutualisation ainsi que l'amélioration des relations entre le monde agricole et le reste de la société. C'est sur cette base que le Département a repensé sa politique agricole.



Focus : Fertiles 2024

FERTILES

L'AGRICULTURE EN MOUVEMENT : ICI ET MAINTENANT

Un événement annuel d'envergure nationale et destiné à être un espace d'innovation et de dialogue pour imaginer l'agriculture de demain.

Le Département, pour son territoire et au-delà, s'investit auprès du monde agricole pour faire des défis à relever, qu'ils soient sociétaux ou climatiques, des vecteurs d'innovation et de dynamique économique dans le respect de l'environnement. Dans cette équation aux multiples inconnues, c'est le décroisement des réflexions, de la recherche et des différents acteurs que le Département a voulu encourager pour faciliter l'émergence de solutions concrètes et l'acceptables par tous.

Il a ainsi créé, FERTILES, une nouvelle plateforme d'échange, de réflexion et de collaboration de dimension nationale, où chercheurs, agriculteurs, entrepreneurs, étudiants, professionnels, industriels et décideurs partageront leurs expériences.

La première édition organisée le 26 septembre dernier était dédiée aux énergies dans l'agriculture, avec un focus sur la méthanisation et le photovoltaïsme. L'énergie verte en agriculture est une opportunité de diversification et de revenus complémentaires pour les agriculteurs, tout en offrant des solutions durables et innovantes.

Fort de ce premier succès, regroupant près de 500 participants, le Département propose de faire de Fertiles un rendez-vous annuel.

Perspectives

- **RSA agricole** : le Département travaillera avec la MSA à la facilitation du recours du RSA pour les agriculteurs en difficulté
- **Développer un plan d'actions** sur le bien-manger pour tous les eurois (cf. objectif 4)
- **Poursuite de l'organisation des temps d'échange** dans la dynamique des groupes de travail de l'étude prospective et en organisation Fertiles 2025
- **Évolution du régime d'aide aux petits investissements agricoles** afin d'en améliorer son efficacité face aux enjeux de transition agricole vers la durabilité environnementale et économique

ODD



6. Préserver la ressource en eau, accompagner

la sobriété



CHIFFRES CLÉS



Contexte

L'eau est un élément indispensable à la vie. Pourtant, cette ressource que l'on pense acquise, est sous tension. Le GIEC Normand estime une diminution de la recharge des aquifères de **25 %** d'ici 2050 et une dégradation de la qualité des nappes phréatiques et des ressources en eau. Cela s'explique en partie par une baisse de la pluviométrie de **10 %** et une augmentation des températures.

Le Département de l'Eure s'est investi depuis les années 80-90 dans une politique de l'eau avec pour ambition de concilier le développement des usages de cette ressource (traitement des eaux usées, adduction en eau potable) et la préservation de ce patrimoine, en apportant, avec une équipe dédiée et des dispositifs d'aide et de soutien aux territoires, un appui financier, technique et méthodologique aux différents maîtres d'ouvrages (communes, EPCI et syndicats). A titre indicatif, ce sont 20 millions d'euros pour le soutien à la structuration des maîtres d'ouvrage et à leurs équipements qui ont été engagés par le Département depuis 2015.

Ainsi, le paysage de l'Eure en matière de ressource en eau montre une situation stabilisée avec des acteurs solides, communautés ou syndicats intercommunaux, dont la compétence a été réaffirmée par la loi, sur des territoires cohérents et pour la plupart dotés d'une ingénierie interne.

Aujourd'hui, le Département doit faire face à de nouveaux défis.

Le diagnostic sur les vulnérabilités de l'Eure au regard du changement climatique réalisé par le CEREMA a montré que le département de l'Eure ne sera pas épargné par la diminution quantitative de la ressource en eau. Les tensions commencent déjà à apparaître (notamment dans le sud de l'Eure) avec la perspective de futurs conflits entre les différents usages de l'eau. Par ailleurs, la qualité des eaux, qu'elles soient souterraines ou superficielles, est fragile et va se dégrader selon les projections climatiques avec une vulnérabilité aux pollutions liées aux produits phytosanitaires et aux nitrates.

Concernant le risque d'inondation, la vulnérabilité de l'Eure est inégalement répartie, les vallées de la Seine et de ses affluents étant particulièrement exposées (1 Eurois sur 10 est exposé aux risques d'inondation liés à un fleuve ou un cours d'eau). Cependant, l'augmentation des phénomènes climatiques à forte intensité induit une tendance à l'augmentation de l'aléa ruissellement sur l'ensemble du département, y compris les plateaux agricoles.

Fort de ces constats, le Département lance une nouvelle stratégie de protection de la ressource en eau. Cette nouvelle politique départementale de l'eau donnera la priorité aux actions avec un impact significatif sur la préservation de la ressource en eau et la prévention des inondations..

Actions 2024

- Poursuite de l'accompagnement de l'**Observatoire des Bassins d'alimentation de captage** en matière de protection de la ressource en eau potable. Son périmètre répond aux 16 captages prioritaires du département.
- Poursuite du développement d'un logiciel de traitement des données Eau dans le cadre d'un **appel à projets Innovation** lancé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en partenariat avec le SERPN (Syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg) et l'Agglomération de Chartres. Le Département participe à la construction de cet outil de suivi des données qualitatives et quantitatives liées à la ressource en eau. En effet le nombre de captages importants et la multitude de paramètres analysés sur chacun d'eux engendre une base de données colossale. Cet outil, en phase de test, permet de centraliser, sauvegarder et analyser ces données en fonction des droits d'accès configurés pour chaque intervenant. Il permettra ainsi d'alimenter de manière plus aisée le futur observatoire de l'eau et de conserver les résultats de l'ensemble des captages en fonctionnement ou abandonnés.
- Mise en oeuvre du plan inondation avec notamment des aides à la gestion des eaux superficielles et aux aménagements d'hydraulique douce.
- **Mise en oeuvre du plan départemental d'actions en faveur des zones humides et aquatiques** visant la restauration des milieux humides et aquatiques en accompagnant les collectivités dans leur prise de compétence GEMAPI et en apportant un soutien technique et financier à la mise en oeuvre de leurs projets. 8 projets de restauration de continuité écologique, d'acquisition / de restauration de milieux humides soutenus en 2024.

Focus 1: les repères de crue

Dans le cadre de son Plan Inondation, co-piloté avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Département a lancé en 2022 un appel à projets sur les repères de crues.

Les repères de crue permettent de garder en mémoire les événements passés, leur importance mais aussi leur fréquence. C'est un élément essentiel pour l'organisation de la gestion de crise. Cela permet de connaître les réactions des cours d'eau lors des crues et d'anticiper la mise en sécurité des citoyens.

Deux EPCI ont répondu à cet appel à projets : Seine Normandie Agglomération et l'Agglomération Seine Eure. Ces collectivités ont bénéficié d'un accompagnement technique de la part de la Direction Départementale des Territoires de l'Eure et un accompagnement financier du Département à hauteur de **8 000 €** chacune. Ce sont plus de 70 repères qui vont être posés sur 26 communes bordant l'Eure et la Seine.

Focus 2 : les compteurs intelligents

Pour répondre aux problèmes des fuites d'eau, éviter le gaspillage et protéger la ressource, le Département a fait installer des compteurs intelligents sur quelques bâtiments.

Dans le cadre d'un marché innovant, 3 sites pilotes (3 collègues) ont été munis en 2023 de compteurs d'eau intelligents et communicants. Ce système analyse le débit d'eau passant au travers du compteur et identifie les anomalies. Si une fuite est détectée, il peut couper l'eau tout en alertant le gestionnaire.

Les compteurs d'eau connectés permettent le pilotage à distance de la ressource en eau des bâtiments. 11 autres bâtiments, dont l'Hôtel du Département, le site de la Rougemare et 9 collègues, ont été équipés en 2024. Le Département envisage un Accord Cadre afin de pérenniser cette solution dans le temps.



Perspectives

Lancement de la nouvelle politique de l'eau dans un souci d'efficacité et d'efficience face aux nouveaux enjeux autour de 4 axes :

- Renforcer la protection de la qualité de la ressource en eau.
- Améliorer la résilience de nos territoires face aux épisodes extrêmes (sécheresses, inondations).
- Accompagner la sobriété pour réduire les risques de pénuries.
- Faire du Département un acteur central dans l'amélioration et le partage de la connaissance sur la ressource et mobiliser le plus grand nombre.

ODD



7. Lutter contre l'artificialisation des sols, massifier

les puits de carbone (sols naturels, prairies, forêts...)

Eure Poumon vert



Chiffres clés



Contexte

Les sols jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes. Ils assurent un ensemble de fonctions : production alimentaire, support de biodiversité, régulation du cycle de l'eau, stockage de carbone... Dans un contexte de consommation excessive de cette ressource non renouvelable, les usages des sols constituent désormais un des enjeux forts de l'aménagement du territoire. Les sols «de bonne qualité» doivent être préservés de l'artificialisation.

Dans l'Eure, **3 098 ha** ont été consommés entre 2011 et 2021 (soit une moyenne de près de 310 ha/an). Le taux d'artificialisation rapporté au nombre d'habitants, de l'Eure (3,26 ha par habitant supplémentaire) est supérieur à celui du Calvados (0,5 ha) ou de la Seine Maritime (1,79 ha). Les trois quarts de l'artificialisation ont été liés à l'habitat, un paradoxe pour un département qui amorce une baisse démographique. Une tendance à la réduction de l'artificialisation est cependant constatée sur l'ensemble de la période. Les efforts doivent ainsi se poursuivre pour l'atteinte de l'objectif de «zéro artificialisation nette» à l'horizon 2050, fixé par la loi Climat et Résilience (2021). Le maintien des terres de culture est nécessaire à la production agricole et participe à la souveraineté alimentaire. La préservation et la reconstitution des terres naturelles : prairies, bois, haies et forêts, véritables puits de carbone et le développement des actions de nature en ville sont indispensables à l'amélioration du cadre de vie des Eurois et de nos paysages, éléments d'attractivité forts de notre territoire.

Actions 2024

- Poursuite du dispositif d'aide aux communes «Ma Commune, Grandeur Nature» : Pour accompagner les territoires, le Département a développé depuis le 1er janvier 2023 le dispositif Ma commune, Grandeur Nature (MCGN). L'objectif est d'accompagner techniquement et financièrement les communes et intercommunalités qui intègrent les enjeux de biodiversité et préservation de la ressource en eau dans des projets d'aménagement.
- En 2024, 60 visites techniques ont été réalisées de manière à prendre en considération l'ensemble des problématiques des communes, à identifier les pistes de valorisation et d'intégration de la nature dans la commune et à définir les contours de l'approche pluridisciplinaire : environnement/ paysage, mobilité, revitalisation/aménagement...



- Pour 2024, **46** communes avec 50 dossiers de subventions sont éligibles. Le montant des subventions est de **341 251€** pour un coût global des travaux de **1 007 482 €**. Les projets concernent :
 - **18** dossiers pour végétaliser les cimetières.
 - **14** dossiers pour désimperméabiliser et végétaliser les espaces publics (7 parkings et 7 places).
 - **8** dossiers pour planter des arbres (2 forêts, 2 haies et 4 vergers).
 - **7** dossiers pour restaurer 10 mares.
 - **2** dossiers pour créer des jardins partagés et 1 dossier pour aménager et gérer les milieux naturels en créant un sentier nature.

Les travaux réalisés en 2024 ont permis la concrétisation de **26 projets** (plantation d'arbres, restauration de mares, végétalisation de cimetières et désimperméabilisation)

- Lancement de **l'appel à projets concernant l'aménagement des ouches**. Il s'agit de porter un regard neuf sur ces espaces de périphérie des bourgs, interface entre l'habitat et les cultures et d'y implanter un écrin végétal favorable à la qualité de l'air, à la biodiversité, au paysage et même support de productions vivrières (vergers, jardins partagés...). Les objectifs sont multiples :
 - Expérimenter l'aménagement sobre et naturel des terrains communaux par une étude de conception d'un paysagiste (avec un suivi d'un comité technique et scientifique).
 - Aller jusqu'à la réalisation des travaux (subventions sur dispositifs de droit commun notamment MCGN) pour montrer l'exemple à d'autres communes.
 - Prendre en compte les effets du changement climatique dans les aménagements.

- 3 communes lauréates (Berville-sur-Mer, Francheville et Normanville) pour un accompagnement du Département.
- Modification de la politique de fauchage en bord de routes départementales en passant de trois à deux coupes annuelles : une première coupe en bord de route et haut de talus (parcelle en bordure de champs) et une deuxième coupe en bord de route, fossé et haut de talus.

Perspectives

- Actions de valorisation du foncier du bord de routes au profit de trames vertes (semis d'espèces adaptées, plantation d'arbres...) tout en tenant compte des aspects de sécurité et d'entretien.
- Définition d'un plan «arbres, haies et bocages» afin de structurer et amplifier les actions du Département autour de l'arbre : plantations et gestion du patrimoine arboré sur les sites départementaux, en accompagnement des collectivités et en lien avec les acteurs du territoire et notamment les acteurs agricoles.

ODD



8. Préserver et favoriser la biodiversité



Chiffres clés



Avec ses terrasses alluviales, ses coteaux calcaires, ses zones humides importantes au droit des fleuves et des cours d'eau, l'Eure jouit d'une biodiversité et de milieux naturels riches et variés. Mais cette richesse est menacée. Très vulnérable au changement climatique, à la disparition et à la fragmentation des habitats naturels, aux pollutions et à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, elle nécessite des actions de préservation voire de reconquête. La très faible surface en aires protégées du département (7,8 %, contre 20,6 % en Normandie et 50 % dans l'Orne) et la très faible proportion de zones de protection forte (0,11 % dans l'Eure contre 1,11 % dans le Calvados et 0,63 % dans la Manche) montrent que des efforts restent à faire dans ce domaine pour inverser la tendance au déclin de la biodiversité.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan "Eure grandeur nature" qui comprend le schéma des espaces naturels sensibles (ENS), le plan d'actions en faveur des rivières et des zones humides et le plan Messipoll pour la préservation des plantes messicoles et des pollinisateurs, le Département s'est donné les moyens d'agir pour réduire les pressions sur la biodiversité, protéger et restaurer les écosystèmes.

Actions 2024

La poursuite de la mise en oeuvre du schéma des Espaces Naturels Sensibles avec :

- Une animation de territoire (rencontre des collectivités et partenaires).
- La réalisation des travaux de restauration et d'entretien des sites dont les travaux de restauration de prairies humides sur l'ENS de Charleval, d'aménagement d'équipements agropastoraux et de débroussaillage sur les pelouses calcicoles de l'ENS de la côte des fourneaux, restauration d'une partie des zones humides de l'ENS des Prés humides de Rugles.
- L'élaboration de plans de gestion des ENS du bois de la Ronce, des étangs de Pont-Audemer, des mares de Beaumesnil.
- L'évaluation des plans de gestion de l'ENS des coteaux de Giverny et de l'ENS de la prairie de Giverny, de l'ENS de la zone humide du fourneau, de l'ENS de la côte de Bouchevilliers et l'ENS des terrasses alluviales des Trois Lacs.
- La réalisation d'inventaires et suivis écologiques.
- L'étude de la population d'Oedicnème criard sur les terrasses alluviales de la vallée de la Seine.
- L'acquisition à l'amiable de 10 ha de coteau sur l'ENS du vallon Saint Christophe.

- La valorisation de la biodiversité à travers l'aménagement d'un sentier numérique sur l'ENS de la zone humide du Fourneau, la rénovation du sentier du Martin-pêcheur au Domaine de Chambray, et la création du sentier du Héron aux Etangs de Breteuil. A noter la pose de 8 éco-compteurs mobiles sur les ENS dotés de sentiers pédagogiques. Le Département a également proposé un programme d'animations de 102 animations Nature à destination du grand public et des scolaires. Une communication spécifique auprès des structures jeunesse (Foyer de l'enfance, MJC) a été réalisée et une priorité pour les inscriptions aux animations leur a été attribuée. Plus de 2 220 participants pour le programme grand public (soit la 3ème meilleure affluence depuis 2008), et plus de 280 collégiens sur les sorties scolaires.

Focus sur : Le Département, lauréat du trophée régional de l'adaptation au changement climatique

– Life Artisan.

L'Office français de la biodiversité (OFB) a signé une convention de financement avec l'Union européenne et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour mettre en oeuvre le projet Life intégré ARTISAN :

Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN). Le Département est lauréat du trophée au niveau régional pour ses travaux de renaturation de l'Iton et de zones humides sur l'Espace Naturel Sensible de la zone humide du Fourneau (Mesnils-sur-Iton). Cette opération répond aux multiples défis sociétaux des SafN : atténuation et adaptation au changement climatique (îlot de fraîcheur), réduction des risques naturels (inondation), support d'activité économique et sécurité alimentaire (élevage), santé humaine (sentier de la bergeronnette), sécurité de l'approvisionnement en eau (rôle des zones humides), préservation de la biodiversité (ENS). Par ailleurs, le jury a apprécié le portage politique, l'adhésion au projet par les acteurs locaux via des méthodes innovantes (feuilleton radiophonique) ainsi que la continuité des actions. Les travaux ont été réalisés en 2015 mais le Département continue à prendre soin de cet ENS avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton et la Commune qui assurent la gestion.

• La poursuite du plan Messipoll avec :

- Une nouvelle édition de la campagne photographique «[à la recherche des fleurs des champs](#)» avec la participation de 250 Eurois (686 photos) dont 36 collégiens, et une exposition retravaillée pour mettre en avant la diversité spécifique et les liens avec les insectes pollinisateurs. La remise de prix a eu lieu en novembre. Un prix «[collégien](#)» a été distribué ainsi qu'un prix «[grand public](#)».
- Pour la première fois cette année, la cérémonie de remise des prix du concours «[À la recherche des fleurs des champs](#) » a été le théâtre d'ateliers ludiques et pédagogiques. Les invités ont pu observer des graines de fleurs messicoles à la loupe binoculaire, découvrir des herbiers, sentir les odeurs des fleurs des champs et laisser parler leur créativité à l'aide de peinture et de pochoirs. Chacun est ainsi reparti avec un joli souvenir. Les ateliers étaient animés par le Conservatoire botanique de Normandie et les services du Département.
- La fourniture de graines de messicoles aux apiculteurs et agriculteurs / chasseurs eurois pour le semis de jachères fleuries, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs et le Syndicat d'Apiculture de l'Eure a permis de semer 119 ha de jachères apicoles et floristiques dont 10 ha de jachères composées exclusivement de messicoles.

• La gestion de 1 700 ha de terrains du Conservatoire du littoral sur lequel le Département assure :

- Le suivi de 55 usagers agricoles et 7 usagers cynégétiques.
- La définition et/ou le suivi de travaux de restauration et d'entretien des milieux.

- Les suivis écologiques comme les oiseaux, les amphibiens et les reptiles.
- La lutte contre le Frelon asiatique se poursuit avec l'accompagnement financier des particuliers pour la destruction de nids. 1 428 nids ont été détruits entre le 1er avril et le 15 octobre.

Focus sur le 3ème forum régional eau, santé, climat, soignons notre biodiversité

Le Forum Eau a rassemblé 237 participants autour des enjeux liés à la biodiversité dans le contexte du changement climatique, en mettant l'accent sur la préservation de l'eau et la santé publique. Co-organisé par le Département, ce colloque s'adressait principalement aux collectivités (élus et services techniques), aux services de l'État et aux associations.

Le programme, conçu pour favoriser échanges et apprentissages, comprenait 12 ateliers et 4 visites de sites, permettant aux participants de découvrir des initiatives concrètes et innovantes. Les 71 intervenants ont partagé leurs expériences et leurs recommandations lors de séances plénières et d'ateliers, abordant des solutions pour adapter les territoires aux défis écologiques. De plus, les 12 exposants présents ont présenté des solutions et outils pour une gestion durable de l'eau et de la biodiversité, encourageant un passage à l'action pour un futur plus résilient.



Focus sur le retour de la Loutre dans l'Eure

Les experts ont reconnu une loutre d'Europe en relevant un piège photographique installé à Charleval. Le Groupe Mammalogique Normand (GMM), mandaté par le Département pour réaliser un inventaire des mammifères semi-aquatiques dans ses Espaces Naturels Sensibles (ENS), vient de faire cette belle découverte. La loutre d'Europe, supposée disparue de l'Eure, vient d'être formellement identifiée sur deux vidéos datées du 24 octobre 2024.

L'animal a été repéré sur l'ENS de la zone humide de Charleval, situé en vallée de l'Andelle, secteur qui présente des conditions écologiques favorables à l'établissement de cette espèce. En effet, les équipes ont procédé à la restauration de prairies, à la reforestation de zones alluviales et à la mise en place d'un pâturage extensif, créant un environnement optimal pour la faune locale.

Prévisionnel

- Mise en oeuvre de la stratégie d'acquisition foncière d'espaces naturels + 1 acquisition à l'amiable : **7 ha** sur l'ENS la côte des fourneaux. A noter également l'accompagnement financier du Département à l'acquisition de **35 ha** de zones humides par le Conservatoire des espaces naturels de Normandie/ENS du Moulin d'Aclou.
- Elaboration de plans de gestion et réalisation d'actions de restauration, de préservation et de gestion écologique sur les ENS, les terrains du Conservatoire du littoral.
- Le lancement de la cartographie des habitats du site Natura 2000. Etude prévue sur 2 ans.
- L'expérimentation de semis de messicoles sur les accotements et délaissés routiers et autres infrastructures de mobilité.
- L'aménagement de sentiers pédagogiques, l'ouverture d'un programme d'animations «[Découvrez la nature dans l'Eure](#)» sur période automnale/hivernale et le développement d'animations auprès du public «social».

ODD



9. Sensibiliser et valoriser pour mobiliser



CHIFFRES CLÉS



La transition vers un modèle de société plus durable repose sur l'implication de tous les acteurs, publics et privés : entreprises, collectivités, fédérations, associations, professionnels et citoyens sont appelés à s'engager, chacun à sa mesure, pour mettre en oeuvre une réponse adaptée aux enjeux impliquant la nécessité de renouveler ses façons de consommer, de produire, d'habiter, de travailler, de vivre ensemble.

La sensibilisation est une des premières étapes du passage à l'action puisqu'elle permet la prise de conscience des grands enjeux environnementaux (changement climatique, perte de biodiversité, raréfaction des ressources, augmentation des risques environnementaux...). Pour mobiliser, il faut aussi que chacun ait conscience de son pouvoir d'agir à titre individuel comme à titre collectif.

Le Département propose ainsi la création de 3 réseaux : **le réseau des agents** (pour faciliter l'appropriation des enjeux et la co-construction d'actions en interne), **le réseau des élus eurois** (pour faciliter les échanges et les retours d'expérience), **le réseau des jeunes pour le climat** (pour sensibiliser les 10-25 ans et leur permettre de s'impliquer ou de proposer des projets). Il prévoit d'organiser chaque année, une journée spécifique pour l'animation de ses réseaux.

Actions 2024

- Organisation d'un séminaire de la direction des sports sur la fresque du sport responsable. Le sport est à la fois victime et contributeur du changement climatique. Cet atelier permet de montrer les impacts de la pratique sportive sur l'environnement puis d'en discuter et de définir des leviers d'action pour diminuer ces impacts. La fresque sera par la suite déployée au sein des structures sportives du département.
- Continuité de l'Appel à projets «Les collégiens agissent pour l'environnement et le Développement Durable» avec pour objectifs d'accompagner les projets de développement durable des collèges de deux façons : en proposant des animations clés en main et en finançant les projets émanant des collèges en visant en priorité les initiatives des collégiens mais aussi l'implication de tous. La troisième édition a été lancée pour l'année scolaire 2024-2025.

Un total de 108 candidatures sur des thématiques variées (éco-citoyenneté, biodiversité, économie circulaire, végétalisation etc.) ont été reçues. 36 collèges candidats dont 6 nouveaux collèges. Au total : 53 projets sur les thématiques proposées, 26 projets thématiques libres ont été retenus.

- 16^{ème} édition de Découvrez la nature dans l'Eure (DNE) : un programme de 104 animations gratuites à destination de tous les Eurois d'avril à novembre permettant la découverte des espaces naturels et la réalisation d'activités en lien avec la Nature. L'édition 2024 de DNE, assurée par plus de 30 partenaires associatifs, a compté 2220 participants dont 550 enfants. Parmi ces participants, une vingtaine de jeunes du Foyer de l'Enfance a eu l'opportunité de faire une sortie kayak sur le site du moulin d'Aclou (12 juillet) et de participer à une chasse aux trésors à Evreux (17 juillet).
- Journal Deux-Sept : le journal bimensuel du Département propose à chaque numéro une page agriculture ou environnement avec des portraits d'eurois engagés dans l'agriculture durable ou les sujets de transition écologique.



Perspectives

- Développement du réseau des élus eurois pour la transition écologique en partenariat avec le Réseau des élus pour agir, lancé par l'ADEME.
- Définition d'un programme de sensibilisation/formation à destination des différents publics cibles (ex : stage de découverte des métiers agricoles et de sensibilisation aux métiers du vivant à destination des jeunes).
- **Journalisme de solution** : accompagnement du réseau CANOPE sur un projet de Webradio pour les collèges de Pont de l'Arche et Conches en Ouches. Le journalisme de solution est une approche qui se concentre sur la présentation de réponses concrètes et efficaces à des problèmes sociaux ou sociétaux. Plutôt que de se limiter à exposer des faits négatifs ou des crises, il met en lumière des initiatives positives et des actions qui peuvent être reproduites ailleurs pour inspirer le changement. Le but est de mettre les collégiens dans la position d'apprentis reporters d'espoir à travers la réalisation d'une émission de radio. Environnement, lien social, entrepreneuriat, culture : les élèves sont invités à mener l'enquête, à aller interviewer autour d'eux des acteurs de solutions de terrain pour construire leur émission. Les objectifs du projet sont de :
 - Éduquer aux médias et à l'information.
 - Développer un esprit critique et discernement.
 - Promouvoir la créativité et l'innovation.
 - Encourager la collaboration et l'engagement
- Challenge sobriété énergétique dans les collèges : pour 2025, un challenge va être lancé dans chacun des collèges publics de l'Eure afin de motiver les différents utilisateurs (collégiens, corps enseignants, équipes cuisine, technique et d'entretien) à diminuer les consommations d'énergie et d'eau. Un suivi mensuel sera réalisé et les collèges qui auront atteint les objectifs fixés seront récompensés en fin d'année scolaire. Ce challenge sera accompagné de campagnes de formation et sensibilisation sur les problématiques liées à l'énergie et les gestes qui permettent de l'économiser.
- Accompagnement des élus via l'Agence de la Ruralité avec pour objectif principal de développer une offre de services complète et adaptée aux besoins des communes et des EPCI, pour les aider à relever les défis de la revitalisation, de la transition écologique et de l'attractivité.

ODD



10. Viser l'éco-exemplarité de la collectivité



L'enjeu de l'éco-responsabilité pour une collectivité est de concilier tous les aspects du développement durable sans que son activité n'en soit gênée ou restreinte, mais plutôt qu'elle en soit favorisée ou renforcée. Le Département de l'Eure s'est engagé très tôt dans une démarche de progrès en terme d'impact environnemental de ses activités. Dès 2008, il a en effet mené un diagnostic gaz à effet de serre et s'est engagé dans une démarche de maîtrise de ses émissions.

Le Département s'est donc inscrit dans une démarche d'amélioration continue avec comme objectif d'utiliser tous les leviers possibles pour accélérer la transition écologique. Il s'agit d'une part d'améliorer les pratiques internes, mais aussi d'utiliser les leviers d'influences positives et d'animer le territoire autour de ces enjeux. Enfin, le Département accorde une importance particulière à l'évaluation de ses politiques et notamment de son plan d'actions Eure Transition Verte dans un but d'efficacité et d'efficience.



Ressources humaines et bien-être au travail :

- **Formations** : plan de formation adapté
- **Sensibilisations et formations sur les thématiques transition écologique** (biodiversité, protection de la ressource en eau, transition énergétique), à la santé (prévention des addictions...)
- **Qualité de vie au travail** : groupes de travail thématiques pour améliorer les conditions et les relations au travail, développement d'un programme sport au travail
- **Télétravail** : diminution de l'empreinte carbone de par la limitation des déplacements et une meilleure adéquation vie privée/vie professionnelle
- **Renforcement de l'équipe pluridisciplinaire** de santé et qualité de vie au travail pour accompagner les agents dans leur maintien dans l'emploi, leur mobilité, repositionnement ou reclassement professionnel
- **Intégration des travailleurs en situation de handicap** : recrutement, aménagement de poste, aides à l'amélioration de la vie des agents en situation de handicap, mesures d'accompagnement des parcours professionnels. Organisation du Duo Day
- **Prévention des risques psycho-sociaux/favorisation du bien-être au travail** : recrutement d'une psychologue à temps plein en interne
- Progression du **Forfait Mobilité Durable** avec 184 bénéficiaires.

Commande publique :

La planification achats des directions, permet désormais d'examiner en amont les marchés avec un potentiel de développement durable et de déterminer les éléments sociaux, sociétaux ou écologiques qui pourront être insérés.

- Lancement de la co-construction d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable.
- Pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2024 : 116 marchés notifiés dont:
- 57 contiennent une clause environnementale : 49 %
- 16 contiennent une clause sociale : 14 %
- 7 contiennent à la fois une clause environnementale et sociale : 6 %

Subventions et partenariats :

Via son Agence de la ruralité, le Département accompagne les communes dans leurs projets notamment en lien avec la transition écologique.

Numérique responsable :

Définition d'un plan d'actions visant la réduction de l'empreinte carbone lié à son activité numérique suite à un diagnostic intégré dans son bilan des gaz à effet de serre. Une des premières actions a été d'inclure dans le nouveau marché d'acquisition de matériels informatiques des clauses environnementales et sociales afin d'acheter une certaine part de matériels reconditionnés ou contenant des matériaux recyclés mais aussi du matériel plus économe en énergie ou réparable.

Évaluation :

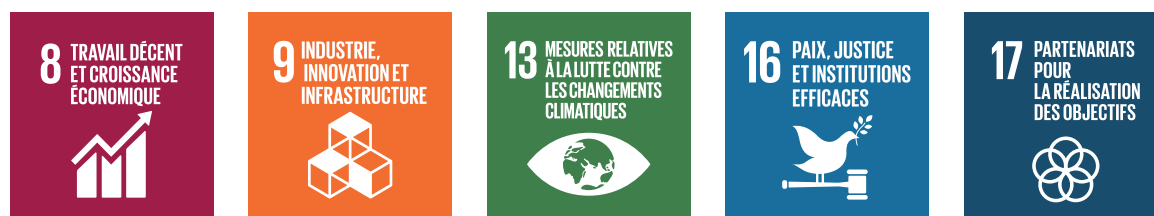
Le Département travaille à l'élaboration d'un budget vert permettant de classer les dépenses du Département en favorables, neutres ou défavorables à la transition écologique. Le budget du Département est analysé suivant deux méthodes :

- **Budget Climat (I4CE) :** En partenariat avec différentes collectivités territoriales, l'Institut de l'économie pour le climat s'est emparé de la question de l'évaluation environnementale du budget et a développé une méthode spécifique à l'approche climatique « **atténuation** ». Cette méthode, aujourd'hui utilisée par de nombreuses collectivités, est pleinement reconnue. Elle permet l'évaluation des lignes de dépenses de la collectivité au regard des objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre selon notre 1ère ambition.
- **Budget Biodiversité (CDC) :** CDC Biodiversité a co-développé avec 4 régions partenaires une méthodologie d'évaluation de l'impact sur biodiversité de ce budget. Quatre facteurs de pression ont ainsi été identifiés et permettent d'analyser, de manière sectorielle, les dépenses de la collectivité. Le facteur de pression « **changement d'usage des sols** » qui s'intéresse notamment aux dynamiques d'artificialisation et de dégradation des espaces naturels a été identifié comme cohérent avec notre deuxième ambition.

Perspectives

- Poursuivre et améliorer les actions en cours.
- Formaliser la politique RH en lien avec la transition écologique (du recrutement en passant par l'accueil des agents, les formations, les évaluations, l'action sociale...).
- Développer une politique d'événementiels plus responsables.
- Finaliser le système d'évaluation du plan d'action Eure Transition Verte (évaluation de mise en oeuvre des actions et de leur résultat).
- Intégration des enjeux de transition écologique dans la mise en place de ses partenariats et notamment avec ses organismes associés.
- Finaliser le diagnostic de l'ensemble des aides et des projets à enjeux forts (lutte contre de dérèglement climatique, préservation des ressources, ralentissement de l'artificialisation des sols).

ODD



EURE TRANSITION VERTE

Agir · Mobiliser.

Direction de l'Environnement,
de l'Espace Rural et de l'Agriculture

HOTEL DU DÉPARTEMENT

Boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 Evreux Cedex
Tél 02 32 31 50 50